

COUR SUPÉRIEURE ACTIONS COLLECTIVES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000979-191

DATE : Le 12 mars 2020

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

LES POLLUÉS DE MONTRÉAL-TRUDEAU (LPDMT)

et

PIERRE ÉMILIE LACHAPPELLE

Demandeurs

c.

AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ADM)

et

NAV CANADA

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Défendeurs

JUGEMENT SUR DEMANDE POUR PRÉSENTER UNE PREUVE APPROPRIÉE

[1] **CONSIDÉRANT** que le défendeur Aéroports de Montréal (**ADM**) sollicite l'autorisation du Tribunal afin de présenter une preuve appropriée en vue de l'audition sur la Demande d'autorisation fixée aux 3 et 4 juin 2020;

[2] **CONSIDÉRANT** que les demandeurs ne s'opposent pas à cette demande;

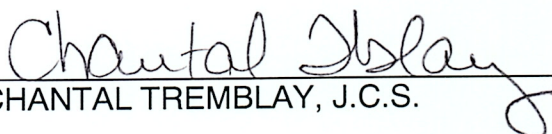
[3] **CONSIDÉRANT** que le Tribunal est d'avis que la présentation de la déclaration assermentée de Luc Nadon, directeur, planification et conformité, services aériens chez ADM (pièce ADM-1) ainsi que les pièces LN-1 à LN-4 sont appropriées et nécessaires pour l'analyse des critères prévus à l'article 575 C.p.c.;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **PERMET** le dépôt de la déclaration assermentée de Luc Nadon communiquée comme pièce ADM-1 ainsi que des pièces LN-1 à LN-10 aux fins de l'audition sur la Demande d'autorisation, lesquelles sont décrites comme ceci :

- LN-1 : bail à long terme conclu avec Sa Majesté le 31 juillet 1992;
- LN-2 : en liasse, plans publiés sur le site Web d'ADM;
- LN-3 : Plan Guide Aéroport Montréal-Trudeau;
- LN-4 : schéma décrivant les six pistes à l'Aéroport Montréal-Trudeau;
- LN-5 : en liasse, tendance des polluants mesurés pour la Station 66 (Aéroport Montréal-Trudeau) et Bilan environnemental 2018 de la Ville de Montréal;
- LN-6 : liste des attestés à jour au 1^{er} novembre 2019 ayant reçu certification « ICI on recycle + »;
- LN-7 : communiqué de presse : Aéroports de Montréal obtient quatre certifications liées à son bilan environnemental;
- LN-8 : immeubles certifiés Boma Canada « BOMA BEST – Niveau Or » pour ADM;
- LN-9 : carte de pointage du projet LEED Canada NC 2009 certifié Argent – Système d'évaluation des bâtiments durables pour l'Aéroport Montréal-Trudeau;
- LN-10 : attestation Stationnement écoresponsable pour le stationnement C-Charlie;

[5] **LE TOUT**, sans les frais de justice.


CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

Me Gérard Samet
Me Gabrielle Azran
AZRAN AVOCATS
Avocats des demandeurs

Me François Grondin
Me Patrick Plante
BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Avocats du défendeur Aéroports de Montréal (ADM)

Me Joëlle Boisvert
Me Guy Poitras
GOWLING WLG (CANADA) LLP
Avocats de la défenderesse NAV Canada

Me Linda Mercier
Me Diane Pelletier
MINISTÈRE DE LA JUSTICE CANADA
Avocates du Procureur général du Canada

Date des dernières représentations : Le 31 janvier 2020